



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N° 34 EN LIGNE

LUNDI 11 MARS 2024



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BAUDIN – BROLIRON – CIVET - GRIMAUD
Mrs	ARHANCET – BOUSELOUGUIA – BROLIRON – DUG-GAYFFIER

ANNEXE 01 - Campagne Projet Sportif Fédéral - Note Cadrage
ANNEXE 02 - Modèle Feuille OTM – Finales
ANNEXE 03 - MiniBasket - Fiche identification U7

SOMMAIRE

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 07

Compétitions

Page 10

Technique

Page 13

Minibasket

Page 15

Qualifications

Page 17

Presse

Page 18

Courriers

Page 24

INFOS GÉNÉRALES

RAPPEL

Campagne Projet Sportif Fédéral - Note Cadrage

Vous trouverez en annexe 01 une note fédérale sur la campagne Projet Sportif Fédéral (PSF).

Nous demandons à l'ensemble de nos clubs Drôme Ardéchois de bien vouloir la lire attentivement.

Charlotte CIVET, Secrétaire Générale du Comité, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives.



La Saint Vallieroise Joana KONATE, test d'entrée au Pôle France

Félicitations à Joana Konaté qui représentera les couleurs de la Drôme Ardèche pour les tests d'entrée au Pôle France

Formée à St Vallier, elle a ensuite évolué en U15 France du côté de Saulce puis avec la CTC Arche Agglo, réunissant les clubs de St Jean de Muzols et Tain Tournon, cette saison.

Bonne chance Joana !!!



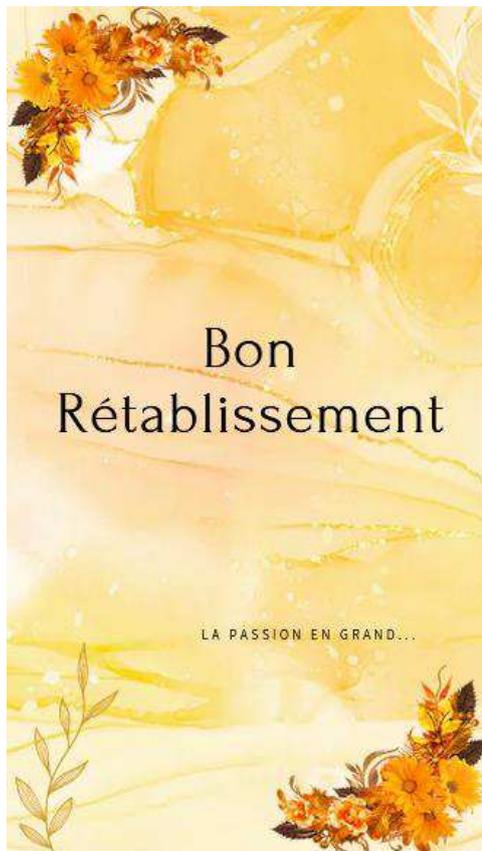


Julien WILAMOWSKI, formé à Génissieux Romans et actuel joueur du centre de formation de Saint Vallier représentera les couleurs de la Drôme Ardèche au Fast Track 1 avec l'Équipe de France U18 3x3 qui se déroulera les 26 et 27 mars à l'INSEP.

Ce stage a pour but de repérer les potentiels joueur(se)s pour les prochaines échéances internationales de 3x3.

Bonne chance Julien !

BON RÉTABLISSEMENT



Drôme Ardèche Basket Ball souhaite un bon rétablissement à Eline FARIZON du club de Deume Basket, blessée lors de la rencontre en U13 Féminine le 9 mars dernier.

Nous lui souhaitons un très bon rétablissement et espérons la revoir très vite sur les terrains.



Drôme Ardèche Basket Ball adresse ses meilleures pensées de bon rétablissement à Pascal BOSVEIL, entraîneur U17 masculins du Saint Vallier Basket Drôme qui rencontre quelques soucis de santé.

Nous espérons le revoir très vite sur les terrains de basket !!

DÉCÈS



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre le décès de Huguette NOYERIES, maman d'Alexandre, Président du club de Chantemerle les Blés.

Nous lui présentons nos plus sincères condoléances en ces moments difficiles ainsi qu'à toute sa famille.

COMITÉ DRÔME ARDÈCHE – Site Internet

Pour vous offrir une meilleure expérience et optimiser votre navigation que ce soit sur ordinateur, tablette ou smartphone, nous avons fait une totale refonte de notre site internet, que vous pouvez d'ores-et-déjà consulter ici : <https://dromeardechebasketball.org/>

Vous trouverez facilement toutes les informations dont vous avez besoin, notamment grâce à notre **centre de ressources** où de nombreux documents y sont classés.

Pour information l'adresse URL www.basket2607.com est toujours active et vous renvoie automatiquement sur le site. Sachez qu'à terme elle ne sera plus utilisée.

Nous vous souhaitons une bonne navigation.



**NOUVEAU SITE
EN LIGNE**

www.dromeardechebasketball.org

TRÉSORERIE

APPEL 6^{ème} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 6^{ème} acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 mars 2024 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée dès le 1^{er} avril 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	MONTANT
ANNEYRON	1 415,00 €
AUBENAS	3 460,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 170,00 €
BEAUMONT	1 855,00 €
BOURG DE PEAGE	3 150,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	650,00 €
CHAVANAY	165,00 €
CHOMERAC	1 800,00 €
CREST SAILLANS	2 800,00 €
DEUME	950,00 €
ECLASSAN	2 390,00 €
EPINOUBE	950,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2 795,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	500,00 €
LA VOULTE	2 000,00 €
LE CHEYLARD	1 320,00 €
LE TEIL	2 300,00 €
MANTAILLE	1 885,00 €
MONTELIER	1 740,00 €
MONTELIMAR	2 490,00 €
NYONS	1 365,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	1 105,00 €
PIERRELATTE	2 420,00 €
PORTES LES VALENCE	2 780,00 €
RHODIA	620,00 €
ST PERAY	2 160,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	2 000,00 €

ST VALLIER	4 440,00 €
SAULCE	1 000,00 €
SAVASSE	425,00 €
TAIN TOURNON	3 500,00 €
VALENCE BOURG	2 800,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2 700,00 €

APPEL 6^{ème} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS

SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 6^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le dimanche 31 mars 2024 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée dès le 1^{er} avril 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte de la caisse des officiels du comité.

CLUBS	MONTANT
ANNEYRON	80,00 €
AUBENAS	300,00 €
BASKET NORD ARDECHE	350,00 €
BEAUMONT	180,00 €
BOURG DE PEAGE	380,00 €
CHAVANAY	220,00 €
CHOMERAC	180,00 €
CREST SAILLANS	40,00 €
ECLASSAN	620,00 €
EPINOUBE	200,00 €
GENISSIEUX ROMANS	550,00 €
LA VOULTE	300,00 €
LE CHEYLARD	90,00 €
LE TEIL	240,00 €
MANTAILLE	280,00 €
MONTELIER	240,00 €
MONTELIMAR	100,00 €
PIERRELATTE	100,00 €
PORTES LES VALENCE	200,00 €
ST PERAY	160,00 €
ST SORLIN/JARCIEU	380,00 €
ST VALLIER	100,00 €
VALENCE BOURG	500,00 €
VANAU	100,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	540,00 €

COMPÉTITIONS

MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS Effet le 11/03/2024

CTC DES LÔNES 1		RM3-P2 Poule C
SANTIN Sébastien	remplace	BERTHAUD Alexandre

CREST SAILLANS 1		RM3-P2 Poule K
VIAL Simon	remplace	COSTA Justin

GENISSIEUX ROMANS 1		RM3-P2 Poule K
JULIEN Kilian	remplace	SAUZE Yohan
RENARD Thomas	remplace	BOURRET Sébastien

ECLASSAN 2		DM3-P2 Poule B
MOREL Emeric	remplace	MOREL Cyril

TIRAGE DES 1/2 FINALES DES COUPES DRÔME-ARDÈCHE

30 MARS À CHOMÉRAC

14H U15F	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1	LE CHEYLARD	
16H U13F	LA VOULTE	LE TEIL	
18H U17M	LA VOULTE	BOURG DE PEAGE	
20H SENIORS M	TAIN TOURNON 4 (DM4)	BOURG DE PEAGE 3 (DM4)	

30 MARS À SAINT JEAN DE MUZOLS

14H U13F	PORTES LES VALENCE	MONTELIER	
16H U15M	SAINT VALLIER 1	PORTES LES VALENCE	
18H SENIORS F	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 (PRF)	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (PRF)	
20H SENIORS M	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 (PRM)	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)	

30 MARS À SERRIÈRES

14H U13M	ENT ANDANCE-ECLASSAN	MANTAILLE 1	
16H U15M	RHODIA 1	GUILHERAND-GRANGES	
18H U17M	RHODIA	VERNOSC DAVEZIEUX	
20H SENIORS F	SERRIERES 1 (PRF)	CREST SAILLANS (DF2)	+7

30 MARS À VALENCE BOURG

14H U18F	LA VOULTE	IE-BC NORD ARDECHE 1	
16H U15F	LA VOULTE	SAINT SORLIN JARCIEU	
18H U13M	ECLASSAN	SAINT SORLIN JARCIEU	
20H U18F	ECLASSAN	HAUTERIVES	

En cas de couleurs identiques, ou ne permettant pas une différentiation suffisante, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante (cf. Article 10.6 Règlements sportifs des championnats Drôme Ardèche 2023-2024).

Chaque club doit fournir un OTM ayant l'habitude d'officier aussi bien à l'e-marque qu'au chronomètre.

L'équipe recevant A (la 1^{ère} nommée) aura en charge le chronomètre, l'équipe visiteuse B aura en charge l'e-marque (cf. Article 10.4 Règlements sportifs des championnats Drôme Ardèche 2023-2024).

Chaque équipe devra présenter sa liste de joueurs avec nom, prénom, numéros de licence et de maillot 45 minutes avant le début de la rencontre en même temps que les licences

RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
VALENCE BOURG 1	879	DMU13-3 Poule B	09/03/24	Inscription d'un même joueur 2 fois

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
VALENCE BOURG 1	879	DMU13-3 Poule B	09/03/24	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
GENISSIEUX ROMANS	1284	DM2-P2 Poule A	09/03/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre)	10,00 €
MONTELIER	1486	DM3-P2 Poule A	09/03/24	Feuille mal remplie (absence nom club OTM)	10,00 €
CHAVANAY	92	PRF-P2 Poule B	10/03/24	Feuille mal remplie (absence nom club OTM)	10,00 €
IE- SAULCE 1	625	DFU18-P3 Poule A	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur nom du chronométreur)	10,00 €
HAUTERIVES 1	626	DFU18-P3 Poule A	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur nom du chronométreur et signatures non conformes marqueur, aide-marqueur et chronométreur)	10,00 €
HAUTERIVES 2	2098	DFU18-2-P3 Poule B	09/03/24	Feuille mal remplie (absence n° licence 1e arbitre, aide-marqueur, chronométreur et délégué de club et erreur nom 2e arbitre)	10,00 €

ANNEYRON	2099	DFU18-2-P3 Poule B	10/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur adjoint)	10,00 €
IE-BC NORD ARDECHE 3	2099	DFU18-2-P3 Poule B	10/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence 1e arbitre)	10,00 €
SAINT VALLIER 2	3100	DMU17-P3 Poule A	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur)	10,00 €
RHODIA	3104	DMU17-P3 Poule B	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur nom chronométrateur)	10,00 €
PRIVAS	4510	DMU17-2-P3 Poule B	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur)	10,00 €
VALENCE BOURG 2	4514	DMU17-2-P3 Poule C	10/03/24	Feuille mal remplie (erreur prénom entraîneur)	10,00 €
ANNEYRON	4514	DMU17-2-P3 Poule C	10/03/24	Feuille mal remplie (absence nom du club pour tous les officiels)	10,00 €
VALENCE BOURG 3	4511	DMU17-2-P3 Poule B	10/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur)	10,00 €
IE-VERNOSC DAVEZIEUX	2317	DFU15-2-P3 Poule C	09/03/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres, OTM et délégué de club)	10,00 €
MERCUROL	4167	DMU13-2-P3 Poule B	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur)	10,00 €
SAINT JEAN DE MUZOLS	2603	DFU13-3-P3 Poule C	10/03/24	Feuille mal remplie (absence nom club OTM)	10,00 €
LE CHEYLARD 2	4251	DMU13-3-P3 Poule B	09/03/24	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur et nom d'un joueur)	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres						Club	Amendes		
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3			4	5
PRM-P2	A	1084		T-09/03			ST VALLIER	100 euros	
PRM-P2	A	1086		T-09/03			ST PERAY	100 euros	
PRM-P2	B	1088		T-10/03			BOURG DE PEAGE	100 euros	
PRF-P2	A	90	C-10/03				ST JEAN DE MUZOLS	50 euros	
DF2-P2	A	224	T-10/03				CHATEAUNEUF	50 euros	
DF2-P2	A	226	T-09/03				HAUTERIVES	50 euros	
DM5-P2	A	1805		T-09/03			PIERRELATTE	100 euros	
DMU20-P2	3	30619		T-09/03			MONTELIER	100 euros	
DFU18-P3	A	625	B-09/03				LE TEIL	50 euros	
DFU18-P3	A	625	T-09/03				IE-SAULCE	50 euros	
DMU17-P3	A	3099		C-10/03			ST JEAN DE MUZOLS	100 euros	
DMU15-P3	A	3179	T-10/03				ST VALLIER	50 euros	
DMU13-3-P3	A	4250	C-10/03				GUILHERAND-GRANGES	50 euros	

IMPORTANT

DÉFENSE DE ZONE

Après analyse des vidéos transmises par la Commission des compétitions pour les rencontres U13 Féminines opposant :

- CHATEAUNEUF SUR ISERE au TEIL
- VERNOSC DAVEZIEUX à ECLASSAN

Ces dernières ne nous ont pas permises de confirmer que les équipes du Teil et de Vernosc Davézieux défendaient en zone.

Si toutefois, cela venait à se reproduire, des sanctions seront appliquées à ces deux clubs.

RAPPEL

ENTRAINEMENT POTENTIEL 2012 - GARCONS

Les prochaines séances d'entraînement du Comité se dérouleront les :

- mercredi 20 mars 2024
- mercredi 3 avril 2024

au gymnase du lycée du Valentin - avenue de Lyon à Bourg lès Valence de 14h15 à 16h15.

Liste des joueurs :

AGESILAS-Pain Mae - ALBRIEUX Camille - ANDRIEUX Nils - BAKALI James - BIJELOVIC Lazar
BILLON Baptiste - BLACHON Arthur - BONNET TARANNE Loris - BOUCHERAND Josselin
CHARPENTIER MASSE Lani - FIZET Aymeric - GANDOU Marvin - JONCART Lou
KUNZI Eliot - LENGLET Arthur - PELLEGRINI Elois - PINAR Naim - POINAS Matis
ROCHEGUE Leonard - ROMEYER Lowen - SAINT GERMAIN Curtys - SARRAZIN Tom

Merci aux référents techniques de club de s'assurer que les parents des convoqués ont bien répondu à la commission Technique à l'adresse suivante :

technique@dromeardechebasketball.org de la présence ou non de leur enfant.

Sans réponse de leur part, nous considérerons que l'enfant sera absent.

RAPPEL

TOURNOI DU FUTUR à Nyons le 30 mars 2024

Une convocation sera transmise aux stagiaires prochainement sur l'organisation et les heures de rendez-vous à Nyons.

MINIBASKET



BABY PÂQUES
Samedi 30 mars 2024
POUR LES CATÉGORIES U7 (ENFANTS NÉS EN 2017, 2018, 2019, 2020)

ANDANCE 10H00 - 12H00	CHOMÉRAC 10H00 - 12H00	BOURG DE PÉAGE 10H00 - 12H00	ECLASSAN 10H00 - 12H00	LE TEIL 10H00 - 12H00
---------------------------------	----------------------------------	--	----------------------------------	---------------------------------

BABY PÂQUES

Le samedi 30 mars aura lieu Baby Pâques pour les U7 (enfants nés en 2017, 2018, 2019, 2020).
Nous vous rappelons que les enfants doivent être licenciés pour participer à cet événement.

Voici la répartition :

ANDANCE	Salle des Sports - Place Maxime Chantier - 07340 Andance De 10h00 à 12h00 Accueil à partir de 09h30 - Début des activités à 10h00 Andance / Anneyron / Chavanay / Deume / Epinouze / Hauterives / Mantaille / Rhodia / Saint-Sorlin Jarcieu / Sablons-Serrières / Saint Jean de Muzols / St Pierre de Boeuf / Saint-Sorlin Jarcieu
BOURG-DE-PEAGE	Halle Champagnat - 86 Rue Charles Mossant - 26300 Bourg-de-Péage De 10h00 à 12h00 Accueil à partir de 09h30 - Début des activités à 10h00 Beaumont-les-Valence / Bourg-de-Péage / Châteauneuf-sur-Isère / Génissieux Romans / Mercuriol / Montélier / Saint Péray
CHOMERAC	Gymnase du Triolet - Rue de Biove - 07210 Chomerac De 10h00 à 12h00 Accueil à partir de 09h30 - Début des activités à 10h00 Chomérac / Crest Saillans / Guilhaud Granges / La Voulte / Le Cheylard / Piégros la Clastre / Portes les Valence / Privas / Valence Bourg
ECLASSAN	Salle Omnisports de Monteille - Route de Sarras - 07370 Eclassan De 10h00 à 12h00 Accueil à partir de 09h30 - Début des activités à 10h00 BCNA / Chantemerle / Eclassan / Saint Marcel les Annonay / Saint Vallier / Tain- Tournon / Vernosc Davézieux
LE TEIL	Gymnase Marcel Chamontin - 17 Impasse Marcel Chamontin - 07400 Le Teil De 10h00 à 12h00 Accueil à partir de 09h30 - Début des activités à 10h00 Aubenas / Largentière / Le Teil / Montélimar / Pierrelatte / Saint Paul 3 Châteaux / Saulce / Savasse

Merci de répondre sur le lien avant le vendredi 15 mars minuit en indiquant 0 si vous n'avez pas d'enfants afin
d'être au plus juste pour les dotations et pour l'organisation des clubs :

<https://forms.gle/AKvkKrqu2SJkX73h7>

Vous trouverez en annexe 03 la fiche d'identification U7 à donner à votre arrivée au club organisateur.

QUALIFICATIONS

RAPPEL

LICENCES NON CONFORMES

CLUBS	NOM/PRENOM	OBSERVATIONS
NYONS	XAVIER Laslo	Certificat médical : manque tampon du médecin

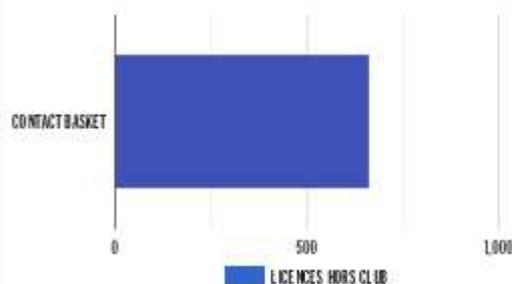
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 14 MARS

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	3 022	39.0%	4 665	61.0%	7 687
SAISON 2023/2024	3 026	39.0%	4 790	61.0%	7 816
EVOLUTION	4		125		129
EVOLUTION %	0.0%		3.0%		2.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 14 MARS

CONTACT BASKET (AVENIR, SANTE, OBE, OBC, OBL, OBU)	659
TOTAL SAISON 2023/2024	659



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 14 MARS 2024

8 475

Annonay

Basket : deux équipes en demi-finale de la coupe Drôme-Ardèche



La joie de l'équipe Pré Région qualifiée pour la demi-finale de la coupe Drôme-Ardèche Maurice-Herbucl.

Les équipes U18 féminine et senior masculines Pré Régional se sont qualifiées pour les demi-finale de la coupe Drôme-Ardèche après leur victoire respective 98-23 contre Aubenas et 62-57 contre Saint-Péray 2. Pour atteindre la finale, l'équipe féminine se déplacera le 30 mars à la Voulte tandis que l'équipe senior ira à Châteauneuf-sur-Isère. Le collectif U18 Es'est déjà imposé 74-29 en championnat contre La Voulte.

Pour Christian Marron l'atteinte de la demi-finale de la coupe Drome-Ardèche est une juste récompense pour la belle saison réalisée par son groupe. En lice depuis le mois de novembre son équipe s'est imposée successivement contre Montélier 81-65, Le Teil 97-96 et Saint-Péray.2 62-57. « Jusqu'à présent, nous avons affronté des équipes de catégorie inférieure et nous avons dû remonter un handicap de points. Notre adversaire pour la demi-finale est invaincu depuis le début de la saison. Notre défaite 57/87 contre eux samedi dernier rend la qualification difficile ».

Eclassan • Basket-ball : trois victoires à domicile



L'équipe féminine U18, avec leur coach et président du club Benjamin Combier.

Samedi 9 et dimanche 10 mars, les équipes féminines du club les Enfants de l'Ormeau (EOE) ont remporté deux victoires avec un score de 62 à 44 pour les U18 contre La Voulte sportif basket, et les seniors I région 68-58 contre Al. Gerland Mouche Lyon-2.

Quant aux équipes masculines : une victoire pour les seniors I prérégion avec un beau score de 73 à 44 contre Saint-Vallier BD-4, ainsi que deux défaites subies par les seniors II contre Piégros-la-Clastre FB (43 à 59), et les seniors III contre Vernosc Davézieux basket-2 (36 à 87).

Andance

La construction d'un gymnase en projet



Les 160 licenciés regroupés en 14 équipes, forment le club Andance Andancette basket, des plus petits de 5 ans (U7) aux seniors, en passant par deux équipes loisirs.

Les 160 licenciés du club Andance Andancette basket se sont réunis pour la soirée partenaires du club. A cette occasion, la maire a rappelé le projet de construction d'un éco-gymnase.

La soirée partenaires du club Andance Andancette basket a eu lieu ce samedi 9 mars. En raison de la fuite persistante au gymnase d'Andance, cette soirée, encadrée par deux matches des seniors, s'est déroulée au gymnase de Sarras. Christelle Reynaud maire d'Andance, Yohan Perrin adjoint à la mairie de Champagne, Jocelyne Grimaud vice-présidente du comité Drôme Ardèche, ainsi que des différentes sponsors étaient présents.

Entre les deux matches, Wil-

frid Bazin, président du club a présenté chaque membre des 14 équipes, dont deux classées au niveau régional. Au total, 160 licenciés sont inscrits cette année, s'il regrette de ne pas pouvoir accueillir les licenciés au gymnase d'Andance, ils malgré ont exprimé leur plaisir de réunir tous les joueurs et les partenaires.

Le président a également remercié la maire de Sarras, Hélène Oriol, pour le prêt du gymnase, les différents coaches pour leur dévouement et les bénévoles pour leur réactivité. Sans oublier les sponsors dont le club a besoin pour s'auto-financer. Les nouveaux arbitres ont été mis en avant : Noah Robin, formé en 2023, qui a arbitré ce soir-là, ainsi que Laura et Anais en

formation cette année.

« Le projet d'éco-gymnase est en cours »

Christelle Reynaud n'a pas manqué d'éloges face au club et ses nombreux licenciés qui font la fierté du village d'Andance, et elle lui a manifesté son éternel soutien.

Quant au gymnase, étant donné son endommagement, et ce, malgré les différents travaux effectués pour le réparer, la construction d'un nouveau gymnase est envisagée. « Le projet est en cours », comme la maire l'avait annoncé lors de ses vœux en janvier. L'idée serait de construire un éco-gymnase qui répondrait aux normes écologiques et permettrait d'avoir le maxi-

Repères ► Une victoire et une défaite

Deux matches des seniors garçons (SG) ont été disputés ce samedi, avec une défaite des SG2 contre Tain-Tournon 45-63 et une victoire des SG1 contre Pierrelatte 98-44.

num de subventions auprès des collectivités.

► Gaëlle Bardin

Les prochains rendez-vous à Andance :

- Samedi 30 mars : Baby Piqués.
- Le week-end des 15 et 16 juin : tournois de pétanque puis de basket-ball.
- Lundi 24 juin : assemblée générale du club Andance Andancette basket.

Eclassan

Les équipes du club de basket-ball ont défilé ce dimanche



La photo de groupe U7 et U9 mixtes, U13 et U15 filles et garçons ainsi que l'équipe féminine U18.

Dimanche 10 mars, lors de sa matinée boudin, le club de basket les Enfants de l'Ormeau (EOE) a présenté ses équipes en fin de matinée.

Les licenciés ont défilé au pas de course avec leurs traditionnelles salutations au public (venu nombreux) et à leurs camarades. Les U7 et U9

mixtes, les U13 et U15 filles et garçons ainsi que l'équipe féminine U18 ont été nommés un par un par le président Benjamin Combiér. Après la photo de groupe, le président a remercié les cinq sponsors présents pour l'investissement des tableaux de scores, maillots, ballons et chariot à

ballons. Avec 17 équipes en championnat dont deux en catégorie région, à savoir l'équipe des U13 filles et l'équipe féminine senior 1, ainsi que 227 licenciés, le club de basket EOE ne cesse de croître en licenciés et en réputation.

Site web : eoeclassanbasket.fr

Basket-ball - Nationale 1

Saint-Vallier n'a plus le choix

Défaits en ouverture de cette deuxième phase, les Drômois reçoivent Quimper ce mardi à 20 h 30. L'occasion de repartir de l'avant ou de s'enfoncer dans les tourments des bas-fonds du classement.

Compliqué. On le savait. On le savait avant l'excursion dans le Nord. On savait que Saint-Vallier allait devoir s'employer. Impératif pour faire un bout de chemin avec la victoire. Raté. Avec un retour à vide et une besace qui criait famine. D'où l'obligation, ce mardi soir, de prendre les Bénédictins de Quimper par les cornes. Tout en évitant de se faire embrocher ! Un défi pour des Drômois parfois affaiblis desatours de la prote. Celle qui ne parvient pas à se défaire des serres de la défaite qui rôtissent dessus de sa tête.

Rebondir contre Quimper

Ce fut le cas à Lyon-Flage (94-84 après prolongations). Il fallait corriger le plus que possible, ce fut hélas de l'imparfait. Sale temps pour les Drômois. Déclenchant l'ère de coach Namyst : « Cette défaite n'est pas digérée car on avait chèrement le match en mains. On l'a laissé échapper en manquant d'in-



David Bamsseyer et les Drômois devront hausser le curseur pour prendre le meilleur sur Quimper. Photo Le DL/Stéphane Marc.

telligence sur la fin. C'est très décevant. Ce n'est pas comme si un avait été dominé. On n'a pas pu tout ce match pour revenir avec une victoire probante à l'extérieur. Ce qui, en deuxième phase, est très compliqué. » Surtout quand on est à côté de son basket dans le money-time.

Avant le rendez-vous face au

premier de la poule, victorieux d'Avignon (88-85), le SYED arbore le bonnet d'âne. Chaud aux oreilles mais inesthétique. De quotabouter la confiance en soi ? De quoi obscurcir le jugement ? Les intentions ? L'avenir le dira... Mais le technicien drômois attend une réaction. « On doit rebondir lors de ce gros match contre Quimper. Il

faudra être prêt à aller au combat car c'est une équipe très solide. Mais on est capable de jouer les yeux dans les yeux. »

En pensant aux play-off

Sans Sylla, victime d'une déchirure aux ischius, il ne faudra pas baisser le regard. C'est

un pied de nez que l'on reconstruit le maçon. Pour les Drômois, nul besoin de truelle ou de casse. Mais un peu de béton ne serait pas superflu devant leur panier, le plus perméable de la poule. Pour se construire un futur avenir, Philippe Namyst planifie le décor pour la suite. « La mission était déjà extrêmement compliquée. On savait qu'il fallait faire un quasi sans-faute. Et que, même dans ce cas, on n'avait pas l'assurance d'aller chercher cette première place. Mais on reste dans l'idée de faire le meilleur deuxième phase possible pour obtenir le meilleur classement et recevoir lors des play-off. »

Le dernier tramway nommé désir. Celui qui offre une séance de rattrapage pour la minute. Après le dénouement raté à Lyon-Flage, où le SYED a malé sur la fin, il faut régler ces problèmes de carburant. « On doit reproduire ce que l'on a fait durant 35 minutes mais, cette fois, sur 40 minutes. » Une nécessité pour contraindre la suite avec plus de sérénité. De toute façon, Saint-Vallier n'a pas le choix.

■ Jean-Pierre Gonzalez

Le groupe : Ferguson, Aïcha, Torosa, Rébe, Casembo, Dumortier, Gen, Bamsseyer, Pissin, Monza, Derraffi.

Basket-ball : neuf victoires et quatre défaites



Cédric Mariusse, coach de l'équipe fanion masculine du championnat régional 3, devra trouver des solutions et les mots justes pour éviter la descente dans le comité Drôme-Ardèche.

Ce dernier week-end des 9 et 10 mars, le Basket club Mercuriol Chanos-Curson (BCMCC) a remporté 9 succès pour 4 revers.

► **À domicile :**

Les U 11 garçons III perdent face à Bourg-de-Péage II, 49-53. Les U 11 garçons II dominent Crest-Saillans I, 47-31. Les U 11 garçons I, s'imposent aux dépens de la CTC Sud-Drôme Montélimar I, 66-34. Les U 13 filles gagnent Rhodia, 65-12. Les U 15 filles l'emportent face à Crest-Saillans, 68-64.

► **En déplacement :**

Les U 15 garçons perdent dans la salle de Châteauneuf-sur-Isère II, 46-52. Les U 11 filles I reviennent vain-

queurs de Saint-Sorlin-Jarcieu, 53-46. Les U 13 garçons s'inclinent à Talencieux face au BC Nord Ardèche, 53-73. Les U 11 filles II s'imposent dans la salle d'Andance-Andancette II, 26-14.

Défaite de l'équipe fanion masculine du championnat régional 3 (poule basse) de Cédric Mariusse, sur le parquet de Lancia Fleurie Ville Morgon I, 63-73.

Au classement, le BCMCC pointe à la quatrième place du classement sur 6 équipes avec 7 points et est menacé par une descente dans le comité Drôme-Ardèche.

L'équipe fanion féminine Drôme-Ardèche s'impose dans la salle de Rhodia, 90-

30. Les U 20 garçons l'emportent sur la CTC des Lignes, 78-72. Enfin les seniors masculins II Drôme-Ardèche, gagnent sur le parquet de Bourg-de-Péage II, 89 à 80.

► **Loto du BCMCC**

Il aura lieu dimanche 17 mars, à partir de 14 h 30, à l'espace Eden.

► **Camp de basket**

Le BCMCC organise un camp de basket à Méjannes-le-Clap pour les U 11 à U 15 (nés de 2014 à 2009) du vendredi 8 au vendredi 10 mai. Tarif : 169 euros les 3 jours, plus 2 nuits.

Renseignements et inscription au 07.88.38.43.61.

Annonay

Les basketteurs défaits par Tain-Tournon 2



Samedi 9 mars à Déomas, le Basket club Nord Ardèche BCNA a perdu face à l'Avant-garde Tain Tournon basket club 2 (56-86), dans le cadre de la 5^e journée du championnat Pré National.

Tout était réuni ce samedi 9 mars à Déomas pour que l'accueil de l'Avant-garde Tain Tournon basket club, dans le cadre de la 5^e journée du championnat Pré National, soit une fête. Avec la présentation de toutes les équipes du Basket club Nord Ardèche (BCNA), le public avait répondu présent pour ce derby. Au contraire de l'équipe

du Nord Ardèche, qui a réalisé une entame de match catastrophique, 0-13 après six minutes de jeu. Sans rythme, sans imagination et adresse en attaque, le BCNA a laissé son adversaire dérouler son basket.

► **Le BCNA reçoit Saint-Egrève ce samedi**

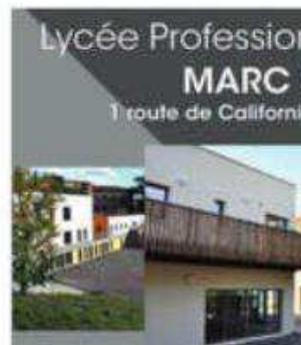
Les quart-temps s'enchaînent (10-21), (16-20), (12-27), (18-18) sans que les coéquipiers de Justin Marron n'aient élevé leur niveau de jeu. Seuls les Minos, Maxence (16 pts) et Émile (8 pts), ont surnagé dans cette défaillance collective incompréhensible pour le coach du BCNA, sans voix et très dé-

çu à l'issue de la rencontre.

Les Nord Ardéchois devront vite se remobiliser et montrer un autre visage lors de la prochaine échéance importante avec la réception de Saint-Egrève, samedi 16 mars.

Les autres résultats du BCNA : Andance/U13 (2) 39-28 ; DMU17 (2)/Saint-Sorlin 52-38 ; DMU13 (2)/Mercuriol 73-53 ; DFU15 / La Voulte 57-86 ; VDB/DFU18 (1) 27-92 ; DMU15/Guilherand-Granges 97-51 ; Châteauneuf-sur-Isère / PRM 57-57 ; DMU20 / BBC Eybens 101-71 ; DFU18 (2) / Anneyron 40-63 ; Rhodia/DM3 58-52.

► **La présentation des équipes du Basket club Nord Ardèche (BCNA) à la mi-temps du match face à Tain-Tournon 2.**



Tain-l'Hermitage | Tournon-sur-Rhône Basket-ball : nouvelle défaite de l'AGTTBC, à Rognonas



Décimée par les blessures, l'équipe fanion de l'AGTTBC traverse une période difficile. Archives photo LeDL/Y.G.

C'est avec un effectif amoindri que l'équipe fanion Nationale 3 de l'Avant-Garde Tain-Tournon Basket-Club (AGTTBC) de Josse Thiellonme assisté d'Antonin Reulon et Lionel Betton (3*, 32 points), s'est déplacée samedi 9 mars dans les Bonches-du-Rhône, sur le parquet de l'US Rognonnaise (4*, 32 points).

En effet, Mads Koussé, Marius Vincent et Mohammed Rebbouh sont toujours consignés à l'infirmerie, les convalescents, Jonathan Khungu, Roenân Bourret et Paul Héritier ne sont pas à 100 %. Le staff et les supporters de l'AGTTBC s'attendaient à un match difficile ; Antoine Cornud et ses partenaires ne sont inclinés de 21 points (89-110).

Au classement

Les hommes du président Stéphane Lambert se positionnent désormais à la 5^e place avec 33 points (15 victoires, 7 défaites) à quatre longueurs du leader Saint-Vallier II vain-

queur dans la salle de Clermont (88-62) alors qu'il ne reste plus que six rencontres à disputer.

Le prochain match

Pour la 20^e journée, Antoine Cornud et ses partenaires reçoivent samedi 23 mars, à 20 heures la lanterne rouge La Riezmarie, 14^e avec 21 points (8 succès, 19 revers) dont il faudra se méfier car elle vient de dominer Toulouges (88-83).

• Yves Girard

Banquet de l'AGTTBC : dimanche 20 mars, veille de jour férié, à partir de 18 heures, le président Stéphane Lambert et son équipe organisent à l'espace Bochequide le banquet du club. Buffet et boissons sur place ; animations festives avec un DJ ; jeux en libre accès. Tarifs : adulte 20 € ; enfant de moins de 15 ans 10 €. Réservation obligatoire : par téléphone au 06.37.44.47.53 ; par mail : resa-agttb@agttb-mail.com.

Anneyron • Anneyron Basket : les résultats



L'équipe senior féminine de R3 qui s'est inclinée.

Le week-end dernier, plusieurs derbys ont lieu pour Anneyron Basket. Vendredi 8 mars, l'équipe senior féminine de Régionale 3 recevait Saint-Vallier, mais malgré la présence de nombreux supporters, elle n'a pas su imposer son jeu (42-66). Samedi 9 mars, défaite également de l'équipe féminine II (51-39) face à Saint-Sorlin. En revanche, les U18 filles reviennent du BCNA avec la victoire (63-40) et les seniors masculins s'imposent (78-56) à Saint-Marcel-lès-Annonay,

Anneyron

Basket (MN3) : Mantaille signe sa 13^e victoire contre Castelnaud



Les joueurs de N3 félicités par les dirigeants et les partenaires du club.

Pour la 20^e journée du championnat de Nationale 3 Poule B, les basketteurs du Mantaille Sportif se sont imposés à domicile au bout d'une rencontre stressante et en accordéon (104-96).

Samedi 9 mars dans le "claudron" du gymnase Marcel Magnan qui avait retrouvé ses supporters historiques aux côtés des fidèles sponsors et partenaires du club notamment la municipalité représentée par son maire Patricia Buidin accompagnée de ses élus, Tous étaient incités par André Cros et le président Jean-Guy Aillaud pour assister au match de l'équipe 1 face à son challenger Castelnaud Basket (Hérault), 13^e.

Dès l'entame, l'ailier Antoine Lenglet ouvre le compte par un lancer franc suivi d'un panier de l'intérieur de Charact suivi par deux paniers de l'équipe adverse. À dix minutes du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité (76-76). Mantaille accélère et passe au score (81-76) mais se fait remonter à moins de 46 secondes du coup de sifflet final (96-93). Mantaille ne lâche rien malgré, la vélocité et de quelques opportunités payantes des Castelnaudais. La rencontre sera finalisée par l'intérieur Serrazin, les ailiers Remi et Thomas Lenglet et le meneur Latout.

• Une partie indécise

Pour l'entraîneur Marc Len-

glet, « ce fut un match très compliqué avec deux équipes dynamiques ». En fin de rencontre, Mantaille a manqué notamment d'adresse et a dû faire face à deux très bons joueurs. La partie a été indécise, les compétiteurs prenant tour à tour l'avantage du score, mais les Mantallards s'imposent avec huit points d'avance.

Nette victoire des U20B (93-64) face à Beaurepaire, les U20A ont su tirer leur épingle du jeu (78-76) contre Saint-Remy sports basket, les seniors III se sont imposés (84-80) face à Portes-lès-Valence. En revanche, défaite (87-85) des seniors de R3 face à CTC Rhône Sud Basket-Grigny Basket.

• M.B.

Tain-l'Hermitage | Tournon-sur-Rhône Basket-ball : 11 victoires, 12 défaites à l'AGTTBC

Week-end mitigé pour l'Avant-Garde Tain-Tournon Basket Club que préside Stéphane Lambert, avec 11 succès pour 12 revers.

• Adamiéte :

Les U11 garçons I (26/07) perdent face à Bourg-de-Péage (49-68) et les U15 garçons II région (AGTTBC - Elan Sportif Musclais) face à Villefranche-Baugy (85-88) ; défaite des U11 garçons II (26/07) face à Châteaufort-sur-Isère II (22-80) et des U16 garçons IV (26/07) face à Anneyron (47-102) ; victoire des U15 garçons III (26/07) aux dépens de Montélimar III (37-161) ; les U18 filles (26/07) de l'entente AGTTBC - ESM s'inclinent face à Crest-Sallans II (28-96) ; les U18 filles I région (AGTTBC - RSM) dominent Chambéry La Motte-Cogrin (40-40) ; les U13 filles (26/07) s'imposent aux dépens d'Anneyron (56-34) ; les U13 garçons I (26/07) sur l'AS Tricastine (83-38) ; revers des U15 filles Région Arçhe-Aggle face à la CTC Rhône-Sud d'un point (57-58) ; victoire des U17 garçons II face à Valence-Bourg III (69-50).

• En déplacement :

Les U11 filles (26/07) s'inclinent à Epinoze (25-43) ; les U13



Emmanuel Mallan, coach des seniors masculins II pré-natal et joueur des seniors IV Drôme-Ardèche. Photo LeDL/Yves Girard

garçons II (26/07) perdent dans la salle de Montélimar II (34-56) ; les U11 garçons III (28/07) reviennent vainqueurs de Chantelemerle-lès-Bâles (35-34) ; les U11 garçons IV (26/07) à Andance-Andancette II (65-46) ; l'équipe fanion masculine N3 perd l'US Rognonnaise 89-110 (25/29, 25/28, 33/28, 38,2%) malgré les 18 points de l'espoir Paul Druquet ; les seniors masculins III région perdent au BC Dombes (31-73) ; les seniors masculins II du championnat pré-natal Fontportent au BC Nord-Ardèche 1

(88-56) avec 19 points du capitaine Thibaud Lastes ; les U13 garçons I Région de la CTC Arçhe-Aggle, perdent à Villeurbanne 1 (67-58) ; belle performance des U15 garçons élite (AGTTBC - ESM) qui s'imposent chez le leader Marseille Métropole (91-88) ; les U20 garçons I reviennent vainqueurs de Dorines (73-67) ; les U17 garçons I région perdent dans la salle de Valence - Bourg I de 2 points (8-83) et les U15 filles I élite l'Emporceat à Charnay Bourgogne Sud (67-43).

D'abord brouillon, Saint-Vallier s'impose aux forceps face à Quimper

Ce mardi à domicile, les Drômeais ont triomphé de Quimper (66-63) au terme d'un sacré combat et malgré un premier quart-temps compliqué. Une bonne opération pour les joueurs du SVBD qui ont gagné grâce à leur défense.

Un résultat qui aura son importance pour les deux équipes au moment de faire les comptes. Sur son parquet, le SVBD s'est imposé face à Quimper (66-63) et s'est fait trop distancer dans la course à la première place vers la Pro B. Une première déroute qui s'est rapidement dessinée dans cette rencontre. Les joueurs du SVBD ont été très brouillons, manquant des abords, perdant quelques balles face à la belle défense de Quimper, commettant des fautes offensives ou défensives évitables, etc.

Du côté des Bleus, tout glissait tout seul avec une facilité remarquable, les trois points de Benoît Injal et Desmond Quincy Jones sanctionnant de la maison SVBD restant comme un contre dans du bonheur (22-22, 10). « J'ai l'impression qu'on était un peu fatigué mais c'était un peu le cas pour Quimper aussi », avance Hugo Dumertier.



Hugo Dumertier et Saint-Vallier ont fait valoir leur défense pour s'imposer. Photo Le D. / Fabrice Auzanin

hier après le match.

Bien plus de pertes de balle dans le 3^e quart

Cet avantage de Quimper a finalement été effacé en trois minutes par l'incendie déclenché par Azouar Ferguson et Hugo Dumertier à trois points en mer de arrières (27-22, 10), avant de repasser devant (32-31, 30).

Comme ça, une dynamique n'est jamais venue à manquer dans

le basket, surtout dans cette lutte pour la montée en Pro B. Illustration parfaite dans le 3^e quart-temps avec un nombre incalculable de pertes de balle des deux côtés et beaucoup de déchets à la passe (54-52, 20%).

Au cours d'une fin de match où l'oxygène se faisait rare, c'est finalement Saint-Vallier qui a su tirer son épingle du jeu, notamment grâce à un module de shoot à 3 points en contre-attaque de Deag (24-28,

20) qui réduisait un minuscule déficit, jamais comblé par Quimper qui continuait sa lutte désespérée dans tous les compartiments du jeu depuis la fin du premier quart-temps.

« C'est l'un des premiers matches de l'année où on arrive à gagner en défense. Ça arrive à gagner en étant pas forcément bon. Il faut qu'on arrive à apprendre de ça et qu'on s'en serve pour la suite parce que c'est peut-être ce genre de scénario

NATIONALE 1
2^e phase - Groupe A

Cl.	Équipe	Pts	Diff.
1	Cherbourg	70	10
2	Le Mans	68	10
3	Cholet	66	10
4	Le Havre	64	10
5	Le Mans	62	10
6	Le Mans	60	10
7	Le Mans	58	10
8	Le Mans	56	10
9	Le Mans	54	10
10	Le Mans	52	10

qui deva la différence en fin de saison dans les matches encore plus importants », ajoutait Hugo Dumertier.

Les hommes de Philippe Namy ont eu l'occasion de continuer sur cette lancée lors de leur déplacement à Cholet. L'occasion de confirmer en défense et de retrouver de l'allure en attaque, et surtout de rester au contact des premiers de la poule.

■ **Gilles Bessis**
 « **Saint-Vallier 66 - Quimper 63** à Saint-Vallier (complexe des Deux Rives), mi-temps : 42-29. Score des quatre quarts : 11-25, 29-22, 13-11, 22-10. **Saint-Vallier** : Ferguson (22), Lacombe (8), Teresse (8), Koko (7), Rousseau (6), Piretti, Derazil, Ateba (3), Geu (3), Dumertier (2), Morat.

Le Cheylard

Basket-ball : belles performances des équipes fanions seniors



Les seniors garçons (1) ont inauguré leurs nouveaux maillots de belle manière. Photo basket club

► Ce week-end, les seniors garçons s'imposent au Teil 56 à 76, dans un match capital pour la qualification. Avec un effectif au complet, les Cheylarois débent idéalement avec un excellent 0 à 16. Les locaux réagissent en retrouvant une partie de leur adresse pour revenir à 27 à 35 à la pause. La rencontre est dès lors équilibrée, cependant le jeu cheylarois, plus percutant, s'est imposé petit à petit.

► Belle victoire des seniors filles à Chomérac 41 à 48. Face à leurs coriaces adversaires, la formation cheylaroise, coachée par Héloïse Belle et Ludo Prouteau, a largement mérité son succès. Malgré une équipe encore remaniée, le collectif a

bien fonctionné.

► Lourde défaite des seniors masculins (2) à Hauterives 82-40. Les réservistes cheylarois, dominés de bout en bout, ont gratifié le public d'un final de feu, pour atteindre 40 points.

► Défaite rageante des minimes garçons (U15) à Montélier 67 à 57, et après une prolongation. En raison de nombreuses défections, les valeureux Cheylarois se sont déplacés à cinq. Ils ont largement dominé leur adversaire, 24 à 39 à la pause et encore 40 à 47 à l'entame du dernier quart-temps. Mais voilà, les fautes les ont terriblement pénalisés dans le dernier acte, les obligeant ainsi à une prolongation à deux contre cinq.

Basket-ball • Julien Wilamowski (Saint-Vallier) à l'essai avec l'équipe de France U18

C'est dans la continuité de son excellente saison avec les U18 élite du Saint-Vallier Basket Drôme (15 points de moyenne) que Julien Wilamowski a été convoqué à l'Insep pour effectuer des tests.

Le joueur formé à Génis-sieux/Romans va participer au "Fast Track" les 26 et 27 mars prochains avec pour ambition de taper dans l'œil des membres de l'équipe de France U18 et ainsi intégrer l'effectif pour les prochaines compétitions internationales de basket-ball 3x3.

Une nouvelle étape pour le jeune joueur de 17 ans, qui a gravi les étapes à Saint-Vallier et peut-être désormais en équipe de France.



Le pivot des U18 Élite de Saint-Vallier Julien Wilamowski. Photo SVBD

Basket-Ball - Championnat de France UNSS

Saint-Vallier, théâtre des finales

Du mardi 19 au jeudi 26 mars, le complexe des Deux Rives de Saint-Vallier va accueillir les finales du championnat de France de basket-ball UNSS excellence. L'occasion pour le lycée saint-vallérois, emmené par sa génération U18 France, d'être sacré pour la première fois de son histoire.

« Ils n'ont pas école, alors forcément ils sont contents », s'amuse Jean-Claude Coste, l'entraîneur de la section sportive du lycée de Saint-Vallier. Ces jeunes espoirs, issus des générations 2006-2007 et 2008 vont participer aux finales des championnats de France UNSS de basket-ball, la semaine prochaine au complexe des Deux Rives. « C'est le plus haut niveau que l'on peut avoir dans cette catégorie, cela correspond au championnat U18 France », ajoute l'entraîneur, qui est également professeur de sport au lycée de Saint-Vallier et l'habitude de participer au « final 8 », a déjà gagné trois médailles, mais jamais de titres.

Un duo Coste-Chardon pour guider le navire

Pour parvenir au titre suprême, les jeunes drômois devront venir à bout de sérieux concurrents avec notamment les lycées du Mans et de Bourgogne-Billancourt qui forment les équipes de Pro A locales ou



Sasha Derradji alterne entre U18, Nationale 3 et les entraînements de la NL. Photo Le DL/SVBD

entre Walbourg (à proximité de Strasbourg) qui reste une valeur sûre en termes de formation.

Passez cela, Sasha Derradji, membre de l'équipe fanion et Julien Wilamowski, font office de tête d'affiche d'une équipe qui est actuellement 2^e de sa poule de U18 élite grâce aux victoires contre Broenne, Clifton ou encore Amalbes. Pour l'occasion, l'équipe sera entraînée par Jean-Claude Coste et Jean-Sébastien Chardon, un duo qui a déjà fait ses preuves auprès de l'équipe fanion. « Nous avons été champions de France de Nationale 3 ensemble puis nous avons fait une saison en Pro B », se rap-

pelle l'uné des deux. « Nous sommes un très bon couple, mais nous parvenons toujours à trouver quelque chose de nouveau pour raser le routine (rires). »

Pour assister aux rencontres qui se dérouleront en 4 quart-temps de 8 minutes, il faudra se lever tôt puisque les entrées auront lieu dès 8 h 15 le mardi, pour se poursuivre jusqu'à 17 h avant une finale le jeudi à 13 h 45. Les lycéens savent ce qu'il leur reste à faire.

• Justin Tesse

• Les équipes engagées : Le Mans, Bourgogne-Billancourt, Walbourg, Clifton, Amalbes, Soudier, DSA, Youkass et Saint-Vallier.

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2024-03-07-NOTE-LR-CD-CLUBS-6-DAJI-Utilisation-plateforme-modification-des-structures-sportives](#) - BARRAUD Catherine
- [2024-03-07-NOTE-LR-CD-CLUBS-3---Offre-Structures-Gonflables](#) - BARRAUD Catherine
- [2024-03-11-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CF5X5-Tirages-des-Phases-Finales-Championnats-de-France-\(hors-Séniors-Masculins\)-\(Saison-2023-2024\)](#) - DUBOIS Asta
- [2024-03-12-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CF5X5-Places-Réservées-en-Nationale-3-\(Saison-2024-2025\)](#) - DUBOIS Asta

LIGUE

- Bulletin officiel n° 33
- Rencontre RFU15 – 3 – P2 – LIGUE – Poule C – en date du 04/02/2024 opposant TERRES FROIDES BASKET 1 à CHOMERAC BC 1
- Rencontre DMU15-P3 – CD2607 – N° 3130 – Poule B – du 13/01/2024 opposant BO GUILHERAND GRANGES à BOURG DE PEAGE UGAP 1

COMITÉS

HAUTE SAVOIE

Bulletin hebdomadaire n° 33

SAVOIE

Bulletin hebdomadaire n° 31

ISERE

Bulletin hebdomadaire n° 33

NOS PARTENAIRES

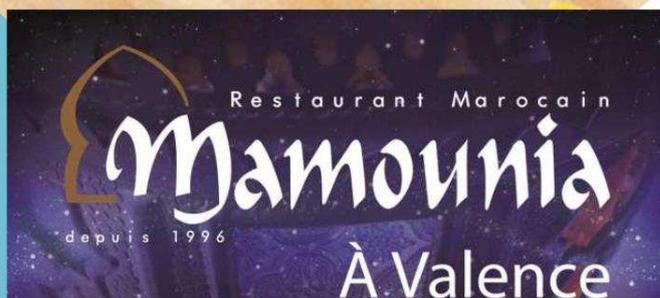


**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



	Rémy VINCENT 5, Place de la République 26000 VALENCE www.vision-unik.com valence@vision-unik.com <i>Le sens de la différence</i>
Opticien Visagiste	

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com





Campagne Projet Sportif Fédéral (PSF)

Note de Cadrage 2024

Clubs

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes :		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse : 15 avril 2024		

N-Réf. :

- Note du 6 février 2024 relative à l'accompagnement (webinaires clubs) ([lien](#))
- Note de service du 9 février 2024 de l'Agence Nationale du Sport relative au cadrage 2024 ([lien](#))

Synthèse : A l'issue du Comité Directeur fédéral des 16 et 17 décembre 2023, la campagne PSF pour l'année 2024 a été ouverte. Les premières informations sur la campagne ont été communiquées par note (semaine de webinaires, note de cadrage de l'ANS). Le lancement de la campagne clubs au niveau national s'appuie sur l'organisation par la commission fédérale clubs de 5 webinaires du 19 au 23 février 2024. La note de cadrage à destination des clubs ouvre la campagne de dépôt des demandes dans LeCompteAsso jusqu'au 15 avril 2024.

Mots clés : PSF, clubs, note de cadrage

	Lien vers la ressource en ligne ou la plateforme
	Lien vers un replay d'un webinaire ou tutoriel vidéo
	Lien vers un document en ligne

La campagne de demande de subvention pour les clubs au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF) pour l'année 2024 est désormais ouverte. La note de cadrage vient rappeler l'organisation générale du dispositif, le calendrier et revient sur les principales informations communiquées lors des précédents webinaires ou notes.

I. Le dispositif du Projet Sportif Fédéral (PSF)

A. La mise en œuvre par l'Agence Nationale du Sport

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a expérimenté à partir de 2019 puis décliné auprès de l'ensemble des fédérations sportives dès 2020 la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF). Il s'agit de la transformation de la répartition des crédits de l'ex-part territoriale qui est désormais confiée aux fédérations sportives comme levier pour décliner au plan territorial leur stratégie fédérale.

Les fédérations doivent adopter un Projet Sportif Fédéral et rédiger une note de cadrage contenant, à l'attention de leurs structures (Clubs, Comités et Ligues), les critères, le calendrier... Les aides sont octroyées pour l'année civile (les actions doivent avoir débuté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024).

La campagne du PSF vient compléter les appels à projet territoriaux, maintenus sur certaines dimensions dans le cadre des Projets Sportifs Territoriaux (PST). Cela concerne pour l'instant principalement la professionnalisation (création et pérennisation des emplois) pour lesquels une gestion spécifique est mise en place.

L'ANS fixe le cadre global de la gestion des PSF et précise chaque année, sous forme d'une note de cadrage, les éléments à prendre en compte plus particulièrement. De manière immuable depuis la mise en place des PSF, la répartition des crédits sera et pour la première fois en 2024 à parité entre les Clubs (d'une part), les Ligues et Comités (d'autre part).

Comme depuis le début de l'olympiade, une attention particulière sera portée sur les actions ayant pour objectif d'augmenter le nombre de pratiquantes féminines.

B. La mise en œuvre du PSF par la FFBB

La Fédération Française de Basketball (FFBB) s'est inscrite dans le cadre de la gestion des crédits PSF à partir de 2020. Cette démarche, formalisée dans la première note de cadrage (éditée en 2020), a toujours pris en compte une projection jusqu'à la dernière année de l'olympiade en cours (2024) de la répartition des crédits et fixe les principes ci-dessous :

- Reprendre les 3 axes du PSF de la FFBB (performance, modernisation, animation)
- Assurer une cohérence entre le PSF et chaque PST issu des Conférences Régionales du Sport (CRDS)
- Imaginer des leviers pour favoriser l'évolution du nombre de licenciés
- Imaginer des leviers territoriaux pour ajuster le PSF aux réalités du terrain
- Tenir compte du Projet de Performance Fédérale (PPF) de la FFBB
- Prendre en considération la démarche qualité
- Orienter les crédits PSF pour l'action et l'intention et orienter les crédits FFBB pour des bonus liés à la performance
- Mettre en œuvre une garantie de l'éthique et de l'intégrité de la démarche
- Avoir une démarche globale des différentes aides aux territoires (FFBB/PSF/Professionnalisation)
- Communiquer largement sur les critères, la méthode, le calendrier
- Assurer une transparence de la décision

C. Le projet sportif Fédéral : la commande politique

Depuis 2008, la FFBB a développé son Projet Sportif Fédéral autour de trois axes déclinés sur l'olympiade 2021-2024 en 12 orientations. L'équipe dirigeante, élue lors de l'assemblée générale du 19 décembre 2020 et installée lors du premier Comité directeur de l'olympiade du 8 janvier 2021, a fait évoluer la commande politique fédérale, qui tient compte du contexte particulièrement délicat depuis le début de la crise Covid-19 (décembre 2021).

Celle-ci a été validée par les Comités Directeurs de la FFBB réunis les 8 et 9 février 2021 et les 13 et 14 décembre 2021 pour la mandature.



Le Projet Sportif fédéral 2021-2024 intègre les évolutions liées :

- A l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris ;
- L'évolution du contexte du sport français (ubérisation du sport, pratique hors clubs, baisse des financements publics, offres de pratiques portées par le réseau historique et de nouveaux opérateurs du secteur marchand, réforme territoriale, nouvelle gouvernance du sport...);
- L'apparition du 3x3 aux Jeux de Tokyo en 2021 ;
- Le nouveau calendrier international et les fenêtres FIBA ;
- La crise COVID-19 et ses effets.

Afin d'accompagner les clubs affiliés dans la prise en compte du projet fédéral, la FFBB a édité en novembre 2021 un guide « **Terres de Jeu** » avec l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES). Ce guide est téléchargeable sur le site eFFBB et peut être largement diffusé.



II. Le cadre de la campagne 2024

Les critères du PSF ont été validés par le Comité Directeur de la FFBB lors de sa réunion des 28 et 29 février 2020. Le Comité Directeur de la FFBB a défini les priorités, les orientations et les procédures d'attribution de crédits (part territoriale actions) provenant de l'ANS. Ce document de référence engageait les orientations du PSF jusqu'en 2024.

Ce cadre a été mis en place par le Comité Directeur de la FFBB pour garantir aux clubs et aux structures fédérales, ligues régionales et comités départementaux, un traitement équitable et transparent de l'ensemble des dossiers sur le territoire national.

Au travers de ce document, les clubs disposeront d'une feuille de route qui permettra à la fois :

- A chacun de déposer des demandes cohérentes de financement ;
- A la Fédération, d'analyser les dossiers équitablement tout en apportant un regard adapté aux spécificités locales, et d'être garante de la cohérence de l'attribution des crédits.

Le Bureau Fédéral et le Comité Directeur ont étudié le bilan de la campagne 2023 et validé les préconisations d'évolution, d'ajustements pour la mise en œuvre en 2024.

A. La note de service 2024 de l'ANS

L'ANS a défini le cadre de la campagne 2024 dans sa note de service du 9 février 2024.

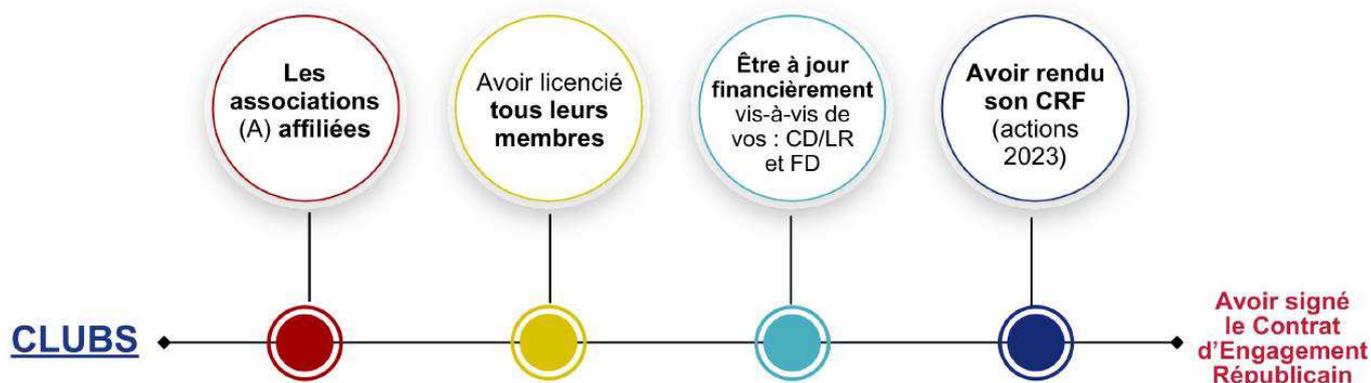


B. Les principes de répartition

L'Agence Nationale du Sport fixe une cible à échéance 2024 de répartition des crédits à parité entre les Clubs d'une part et les instances déconcentrées d'autre part. A partir de 2020, la FFBB a établi un échéancier pour répondre à cet objectif. Ce calendrier a été validé en 2020 par l'ANS et n'a pas été modifié depuis.

ANNÉE	CLUBS	LR/CD
2019 (valeur référence)	38%	62%
2020	40%	60%
2021	42%	58%
2022	45%	55%
2023	47%	53%
2024	50%	50%

C. Les critères d'éligibilité



Structures éligibles

Les clubs constitués en associations sportives
-
Les sections "BasketBall" des clubs omnisports si, elles répondent aux critères d'éligibilité

Conditions d'éligibilité

- Affiliées à la FFBB à la date du dépôt du dossier (**saïson 2023-2024**)
- Avoir licencié l'ensemble de leurs membres auprès de la FFBB ;
- Être à jour financièrement avec le Comité, la Ligue et la Fédération à la date de dépôt du dossier ;
- Avoir souscrit le contrat d'engagement républicain, préalable obligatoire à l'octroi de toute subvention publique ;
- En outre, il est rappelé que tout manquement aux engagements souscrits au titre du contrat d'engagement républicain entraînera le retrait de la subvention accordée ;
- Avoir rendu son Compte Rendu Financier pour les actions subventionnées au titre du PSF en 2023.

Ne sont pas éligibles au PSF toutes les autres structures, et notamment :

- Les établissements affiliés ;
- Les sociétés sportives ;
- Les Unions ;
- Les éventuelles associations support à des Coopérations Territoriales de Clubs (CTC).

Pour les sections « BasketBall » ou clubs ASPTT, affiliés à la Fédération Sportive des ASPTT, auront l'obligation de déposer auprès de la Fédération des ASPTT et uniquement auprès de celle-ci.

III. Les axes de l'ANS et les dispositifs de la FFBB

A. Les axes de l'ANS

L'ANS a défini trois axes dans lesquels les dispositifs de la FFBB doivent s'intégrer :

- **Axe 1** : Développement des pratiques
- **Axe 2** : Promotion du Sport Santé
- **Axe 3** : Développement de l'éthique et de la citoyenneté

B. Les dispositifs de la FFBB

La fédération a défini 5 dispositifs pour les Clubs, inchangés depuis 2021. Un dispositif regroupe toutes les actions ayant une même orientation fédérale. Ces dispositifs fédéraux sont calqués sur le projet fédéral du Club 3.0

Les clubs pourront déposer au total 5 demandes d'aide financière au titre des crédits issus de l'ANS.
Au maximum 1 demande par dispositif !

AXE DE L'ANS	DISPOSITIFS DE LA FFBB
AXE 1 : Développement de la pratique	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif n°1 : Structurer le club (formation, outils de gestion, innovation, ESS)• Dispositif n°2 : Créer et développer l'offre de pratiques 5x5 proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket compétition, Loisir, Entreprise, évènementiel)• Dispositif n°3 : Créer et développer l'offre de pratiques 3x3 proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket compétition, Loisir, Entreprise, évènementiel)
AXE 2 : Promotion du Sport Santé	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif n°4 : Créer et développer l'offre de pratiques VxE proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Santé, BaskeTonik, MicroBasket, Basket Inclusif...)
AXE 3 : Développement de l'éthique et de la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none">• Dispositif n°5 : Soutenir les actions en lien avec le plan FFBB "Société et Mixités".

C. Les critères financiers

La recevabilité de la demande de subvention doit respecter certains critères financiers fixés par l'ANS:

- Le seuil minimum est maintenu à 1500 € par bénéficiaire. Ce seuil est abaissé à 1000 € pour les bénéficiaires dont le siège social se situe en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins (50%) de la population en ZRR. **Le seuil minimum est estimé au cumul des sommes attribuées par fiche action.**
- L'aide financière (par dispositif de la FFBB) ne peut pas :
 - Être supérieure à 50% du budget de l'action concernée ;
 - Être supérieure à la somme demandée.

Lors de votre dépôt de demande subvention, il est également indispensable de renseigner le budget/coût (total des charges) pour chaque action déposée dans votre dossier. En effet, si une action est budgétisée à « 0€ », nous serons alors contraints de la rendre automatiquement **inéligible**.

Nous rappelons par ailleurs que les Comités et les Liges ne peuvent pas jouer le rôle de « chef de file » (le reversement d'une subvention est bien interdit).

La FFBB a complété ces dispositions de règles générales :

- Les actions éligibles par dispositif.
- Les actions présentées doivent répondre aux objectifs de l'Agence Nationale du Sport (axes ANS), lesquelles sont déclinées dans le Projet Sportif Fédéral par la FFBB (dispositifs FFBB).
- Dans le cadre d'un fonctionnement efficient, il est acquis de participer obligatoirement aux réunions regroupant les différentes structures.

Le cadre de la campagne 2024 sera rappelé lors des Webinaires à destination des clubs organisés du 19 au 23 février 2024.



IV. L'organisation

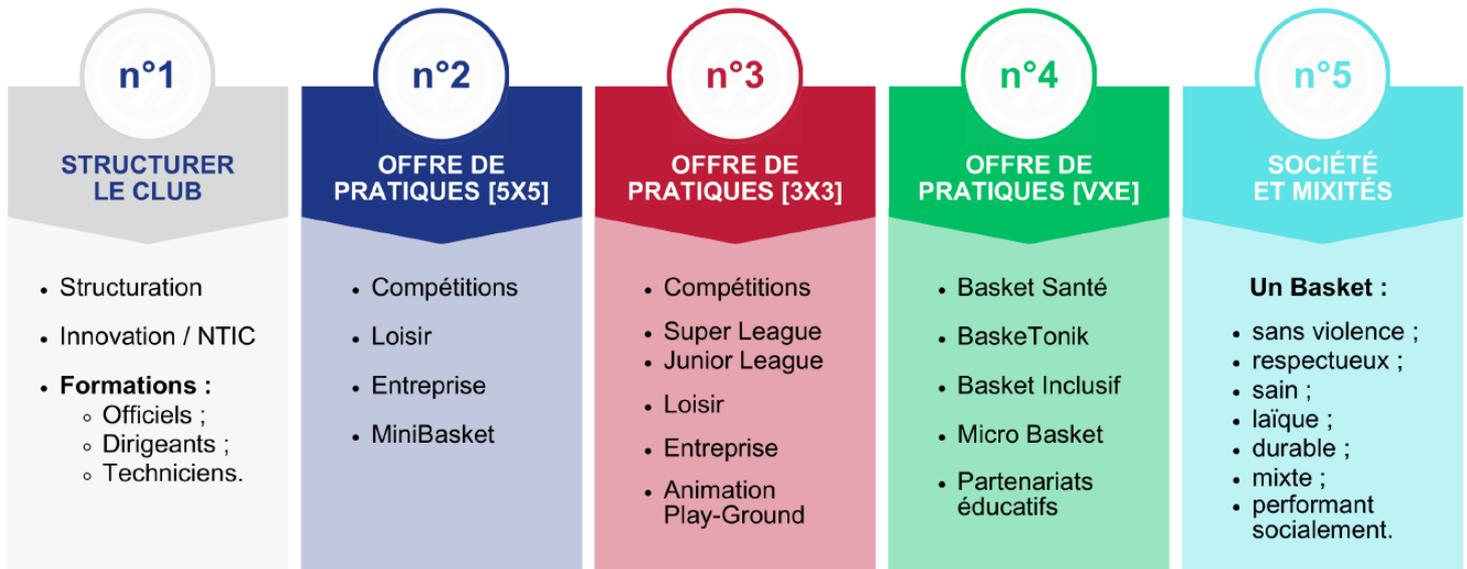
La FFBB a fait évoluer depuis 2023 l'organisation des commissions pour assurer le suivi et la charge des dossiers relatifs au PSF en lien avec les territoires. L'instruction est confiée à la Commission Fédérale PSF qui s'appuie sur les commissions ci-dessous :

- Commission Fédérale Territoires ;
- Commission Fédérale Clubs ;
- Commission Fédérale Outre-Mer et Corse.

Compte tenu de l'activité, un groupe de pilotage de la Commission Fédérale PSF assure le suivi au fur et à mesure de la campagne.

V. Les dispositifs FFBB 2024

Les 5 dispositifs de la Fédération, inchangés depuis 2021, ont été présentés lors des Webinaires organisés à l'attention des clubs du **19 au 23 février 2024**. Il est rappelé ci-dessous les principaux éléments de présentation de ces dispositifs et la note renvoie vers les documents ressources en ligne sur eFFBB.



VI. La demande de subvention

A. La demande de subvention

La demande de subvention au titre du PSF 2024 se fait uniquement via la plateforme LeCompteAsso. Cette interface est la seule utilisable pour transmettre l'ensemble des éléments de votre demande de subvention.



Pour les primo utilisateurs, la fédération a édité une fiche pratique sur l'utilité de l'espace LeCompteAsso.



Vous disposerez aussi de nombreuses ressources sur le site eFFBB.



B. Les dates de dépôt

Les demandes de subvention **peuvent d'ores et déjà** être déposées dans LeCompteAsso.

Vous pourrez formuler votre demande jusqu'au **15 avril 2024**.

A l'issue de cette échéance, il ne vous sera plus possible de déposer une demande au titre du PSF pour l'année 2024.

C. Les codes dispositifs (par région)

Chaque club doit de façon obligatoire utiliser le dispositif de sa région afin de faciliter l'accompagnement opéré par les structures territoriales de la FFBB.

CODE	RÉGION
995	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ARA)
996	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC)
997	BRETAGNE (BRE)
998	CENTRE VAL DE LOIRE (CVL)
999	GRAND EST (GES)
1000	HAUTS-DE-FRANCE (HDF)
1001	ÎLE-DE-FRANCE (IDF)
1002	NORMANDIE (NOR)
1003	NOUVELLE AQUITAINE (NAQ)
1004	OCCITANIE (OCC)
1005	PAYS DE LA LOIRE (PDL)
1006	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-SUD (PACA)

Les clubs pourront déposer au total 5 demandes d'aide financière au titre des crédits issus de l'ANS.
Au maximum 1 demande par dispositif !

VII. Compte-rendu financier

A. Saisie du compte-rendu financier (CRF) pour chaque action financée

Pour chaque action subventionnée, il s'agit de saisir les données relatives au projet réalisé, dans le cas où une action subventionnée n'a pas été réalisée, l'utilisateur devra alors cocher le bouton "Action non réalisée". Pour finir, si une ou des actions n'ont pas été subventionnées l'utilisateur n'a rien à saisir.

B. Représentant légal et téléversement des documents obligatoires

Premièrement, si l'utilisateur qui effectue la saisie du compte-rendu financier n'est pas le représentant légal de la structure, il est indispensable de téléverser un document écrit et signé par ce représentant, donnant ainsi pouvoir à une tierce personne d'agir en son nom dans une circonstance déterminée. Lors de la saisie de votre CRF les documents obligatoires à téléverser sont :

- Les comptes annuels (de l'exercice au cours duquel la subvention a été attribuée) ;
- Le dernier rapport d'activité à jour de l'association.

C. Attestation et transmission de la déclaration

Il s'agit d'attester la demande et une fois la déclaration transmise, l'utilisateur reçoit un accusé de transmission dans sa boîte de messagerie, puis un nouveau courriel est envoyé lorsque la déclaration a été reçue « par le service instructeur ».

Une fois que le compte-rendu financier a été transmis, celui-ci n'est plus modifiable, mais il est possible de demander au service instructeur la possibilité de reprendre la main sur la saisie du dossier.

D. Les dates de dépôt

Il y a deux échéances. La première, concerne les structures ayant touchées une subvention au titre du PSF 2023, déposant un dossier PSF pour l'année 2024. Dans ce cas, le CRF sur les subventions accordées en année N-1 doit être rendu en même temps que le dossier de demande 2024 soit, **le 15 avril 2024 au plus tard**.

Pour les structures non-demandeuses en 2024, il sera laissé un délai allant jusqu'au **30 juin 2024**, pour justifier des subventions touchées en 2023.

VIII. L'accompagnement des structures

A l'issue de la publication de la note de cadrage 2024 et du dernier webinaire du 26 février 2024, l'accompagnement individuel des clubs se fera par son comité et/ou sa ligue en fonction de l'organisation territoriale retenue.

La fédération animera le réseau des référents PSF proposé par les ligues et les comités. L'ensemble des ressources sont à disposition du réseau.

Contact : Mission PSF

E-mail : missionspsf@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alan COURGEON Chargé de Mission PSF et PST	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2024-02-26 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT PSF 2024 Clubs-Note Cadrage-VFIN	



Afin d'éviter les erreurs et de faciliter le travail des OTM vous trouverez ci-joint le modèle de feuille à donner à vos entraîneurs qui la rempliront et la remettront avec les licences à la table de marque.

Nom de l'équipe : _____

N° informatique :

A	R	A	2	6	0	7			
---	---	---	---	---	---	---	--	--	--

 Couleur : _____

Numéro de licence	Noms et prénoms des joueurs	N° des maillots
	Entraîneur :	
	Entraîneur adjoint :	

	Numéro de licence	Noms et prénoms
Marqueur :		
Chronométrateur :		

